

BULLETIN BIMESTRIEL

DE L'A.D.I.R.

# Voix et Visages

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENNES DÉPORTÉES ET INTERNÉES DE LA RÉSISTANCE - 24, AV. DUQUESNE, PARIS 7<sup>e</sup> - 01 53 69 00 25

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 21 MARS 2002



JACQUELINE FLEURY ouvre la séance :

Mes chères Camarades,  
Chères Amies,

Il y a tout juste un an nous étions réunies pour notre Assemblée.

Nous attendions Geneviève qui malgré son état de santé bien fragilisé est venue accueillir notre invité le Général de Boissieu.

Aujourd'hui nous sommes dans la peine – Geneviève nous a quittées – nous laissant dans un profond désarroi. Mais nous avons la chance de garder au fond de nos coeurs son sourire inoubliable, les paroles chaleureuses qu'elle réservait à chacune d'entre nous et que nous écutions toujours avec tant de bonheur.

Imprégnées de son exemple, unies dans la pensée de son exceptionnelle amitié, nous devons, comme elle nous l'a demandé, faire encore un bout de chemin ensemble.

En ce moment nombreuses sont nos compagnes qui, éloignées, s'associent à nous par la pensée. Elles savent qu'elle nous manque à toutes infiniment.

La liste de nos disparues au cours de l'année est bien longue. Pour Geneviève, pour elles, pour nos amies mortes dans les prisons et dans les camps ou depuis notre retour, je vous demande une minute de silence.

*Lecture de la liste des décédées  
Minute de silence*

JACQUELINE FLEURY :

Je vous remercie.

Comme chaque année, notre secrétaire générale va vous présenter le Rapport moral, vous faire part des travaux du Conseil d'Administration, des décisions qui ont dû être prises et de celles qui sont à prendre.

## RAPPORT MORAL Exercice 2001

DENISE VERNAY :

Mes amies, mes camarades,

Nous sommes toutes en deuil. Geneviève nous a quittées. Nous n'oublierons pas l'hommage public qui lui a été rendu le 9 mars en la cathédrale Notre-Dame de Paris, pas plus que ceux qui, de toutes parts ont salué la qualité de sa personnalité et l'importance de son action, mais nous, qui étions si proches d'elle, portons son deuil au fond de notre cœur.

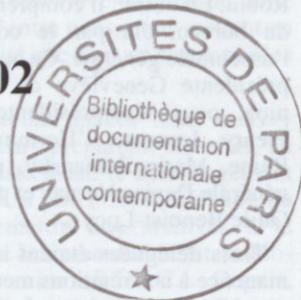
Aussi, répondant au vœu qu'elle a souvent exprimé, nous nous retrouvons unies en cette assemblée générale. Vous avez compris combien il était important de faire l'effort, souvent difficile, d'être présente aujourd'hui.

Hélas, nous avons aussi la peine d'évoquer la mémoire de Gabrielle Ferrières Cavaillès, qui a tant œuvré pour l'ADIR comme secrétaire générale de 1949 à 1955, puis au sein du conseil d'administration. Elle s'est éteinte dans sa centième année. Un *In mémoriam* lui sera consacré. La mémoire aussi de notre amie Jeannine Garrivet, active déléguée d'Indre-et-Loire, dont les obsèques se sont déroulées à St Avertin il y a deux mois.

Vous avez reçu il y a peu le dernier *Voix et Visages*. Il était déjà à l'imprimerie le 14 février. Aussi n'avons-nous pu consacrer que la première page à notre deuil. Notre prochain bulletin apportera des témoignages intimes sur nos amies disparues, qui sont si près de notre cœur (cf. bulletin n° 279).

### Voix et Visages

Devons-nous, et pour combien de temps, perpétuer la publication de notre bulletin ? *Voix et Visages*, lien précieux, paraît cinq fois par an. C'est justement Gabrielle Fer-



rières qui lui a insufflé son exigence de qualité dès 1950 puis Jacqueline Rameil qui en a été le rédacteur en chef et depuis sa disparition Charlotte Nadel et moi qui en assurons la parution. Dans le dernier éditorial que Geneviève, déjà bien souffrante, nous avait livré pour les vœux 2001 et paru dans le numéro de janvier-février, elle rappelait que *Ceux qui se sont engagés depuis le début de leur vie pour la justice, la liberté, se doivent d'aller jusqu'au bout de leurs forces. Agir si on le peut, en tout cas témoigner*. C'est ce qu'elle a fait ... et plus encore.

### Nos déléguées

Sans même attendre ce rappel, et selon ce vœu, les déléguées de l'ADIR sont présentes aux cérémonies et contribuent activement au Concours de la Résistance et de la Déportation. Si aucune n'a pu faire réellement une réunion de l'ADIR durant cette année, Henriette Deffieux dans les Pyrénées-Atlantiques, vers laquelle vont nos pensées les plus affectueuses, Paulette Redouté à Rennes, les déléguées de la région parisienne à l'occasion de la Galette des Rois à Paris, ont toutefois pu réunir amicalement plus d'une vingtaine d'adhérentes. Violette Maurice rassemble ses forces pour faire revivre la délégation de Saint-Etienne, quelque peu en déshérence depuis la mort de notre regrettée Marie-Louise Bordet. La semaine dernière, Thérèse Loyer à Nantes a organisé un déjeuner auquel j'ai bien regretté de ne pouvoir assister.

Thérèse Loyer a demandé au conseil d'administration, pour raison de santé, d'accepter sa démission, comme l'ont déjà fait Marie Croisé de l'Orne et Denise Place à Metz, nommée « déléguée honoraire ».

Nous n'avons pu qu'exprimer regrets et remerciements pour leur efficacité et dévouement durant des années.

### **Le conseil d'administration**

Nous ? Je crois nécessaire de vous rappeler la composition du conseil d'administration car n'apparaît tous les ans que le nom des membres sortants, soit du tiers renouvelable. Il se compose actuellement de : Michèle Agniel, Annette Chalut, Jeanne de Clares, Marguerite Dupré, Yvette Farnoux, Marie Fillet, Line Handschuh, Marie-Claire Jacob, Ginette Lebrell, Charlotte Nadel, Jacqueline Pardon, Françoise Robin. En outre : il comprend les membres du bureau, élu par le conseil qui suit l'assemblée générale. Ce bureau avait pour présidente Geneviève de Gaulle Anthénioz, pour vice-présidentes : Jacqueline Fleury, Jeannette l'Herminier, Christiane Rème, Marie Zamansky, pour secrétaire générale Denise Vernay et pour trésorière : Odile Benoist-Lucy.

Trois déléguées étaient invitées en permanence à nos réunions mensuelles : Jeanne Garrivet (Indre-et-Loire aujourd'hui décédée), Yvette Kohler (Loiret), Geneviève Mathieu (Val-de-Marne).

Quoi qu'il nous en coûte, quoi que chacune de nous considère Geneviève comme le permanent symbole de notre association, nos statuts nous contraignent à élire une nouvelle présidente.

Celle-ci doit être choisie parmi les membres du Conseil d'Administration qui auront à élire le nouveau bureau au scrutin secret. Peut-on ajouter que c'est généralement une vice-présidente qui est désignée ?

Nous sommes conscientes de ce que représentera pour elle cette très lourde succession. Aussi quelle que soit celle qui sera élue nous la remercions par avance de bien vouloir accepter cette charge.

La prochaine réunion du conseil d'administration se tiendra lundi prochain 25 mars. Il va sans dire que nous vous informerons sans délai du résultat de nos délibérations.

### **Liste des Décédées**

Geneviève Anthénioz de Paris, Anne-Marie Bizot de Paris, Lucie Boulay de Paris, Marie-Marthe Boury de Fontenay-sous-Bois, Marie Cahour de Paris, Anne-Marie Creff de Landernau, France Emmond de Vendôme, Gabrielle Ferrières de Paris, Olga Folgoas d'Issy-les-Moulineaux, Jeannine Garrivet de Saint-Avertin, Agnès-Catherine Goetschel-Debuire de Paris, Lucienne Guézennec de Paris, Eliane Guiz de Paris, Touti Hiterman-Souloumiac d'Ardèche, Lucie Labouille de Quincy-sous-Senart, Henriette Labusière de Diou, Renée-Cécile Lambert de Magnanosc, Germaine Lamiable de Bois-Guillaume, Simone Marrelec de Tréguier, Lydie Nadal de Bergerac, Catherine Roux de Vanves, Marcelle Selingue de Le Châtelard, Marie-Antoinette Simonneau de Sorède, Madeleine Trzcinska de Fayence, Frédérique Van-Compenolle de Fayence, Marie-Rose Vogt de Betschdorf, Cécile WojnarSKI d'Aubervilliers, Lucienne Tissières-Guisier de Sion.

Chacun des neuf conseils de l'année s'ouvre sur l'approbation du procès-verbal du précédent. Suivent les questions sociales, c'est-à-dire l'examen des nouvelles et besoins des unes et des autres tels qu'ils nous parviennent, et se termine par l'examen d'éventuelles demandes d'adhésion. Eh oui ! Deux camarades ont ainsi été inscrites à l'ADIR !

Dès le conseil de mars 2001, nous avons réfléchi sur le déroulement de l'Assemblée générale, nous efforçant de l'alléger afin de tenir compte des difficultés de déplacement qu'éprouvent un certain nombre d'entre nous.

Par ailleurs tout au long de l'année notre conseil a été attentif à toutes les manifestations, réunions et cérémonies nous concernant, s'évertuant d'être chaque fois représentée par l'une ou l'autre d'entre nous, comme le tentent également nos déléguées dans les régions. Vous en trouverez régulièrement des échos dans *Voix et Visages*.

**Le Concours de la Résistance et de la Déportation** est un sujet important. Le conseil en discute et tente de répondre aux questions qu'il pose, quant à l'élaboration du thème, les possibilités d'aller encore témoigner, la correction et la qualité des copies et travaux, la distribution des prix. Nous avons ainsi appris le 23 janvier lors de la dernière remise des prix à l'Institution nationale des Invalides, que la présidence du jury national, laissée libre par la démission de notre ami Jean Gavard, serait pour la première fois, assurée par un non résistant-déporté.

Le conseil d'administration du 21 mai 2001 a décidé que l'ADIR se joindrait à la FNDIRP dans la procédure qu'elle a entamée à l'encontre des Editions Albin Michel et Gilles Verlant, respectivement éditeur et auteur d'une biographie de Serge Gainsbourg. Il y était gravement porté atteinte à la mémoire de trois résistantes, dont une a été fusillée et les deux autres sont mortes en déportation. Un rectificatif a été obtenu. Satisfaction a été donnée aux demandeurs.

**La Fondation pour la Mémoire de la Déportation** a entrepris depuis 1996 le *Livre-Mémorial des Déportés partis de France*, arrêtés en application des mesures de répression prises par les autorités allemandes ou le gouvernement de Vichy. Cela a abouti à l'impression de onze gros volumes en édition provisoire, par ordre chronologique de convois, qui ont été adressés aux diverses associations et amicales d'anciens déportés ainsi que déposés dans les Offices départementaux des Anciens Combattants. L'ADIR a diffusé auprès des déléguées des fiches à remplir pour compléter et/ou corriger les données personnelles de leur parcours. Jacqueline Fleury a ensuite réuni et transmis ces très nombreuses corrections à la FMD. La paru-

tion de la version définitive de l'ouvrage est prévue pour 2003.

Selon le souhait de Geneviève, grâce à la diligence acharnée de Michèle Agniel et d'Anise Postel-Vinay, le conseil a pu signer un contrat avec les éditions Ouest-France pour la réédition du récit depuis longtemps épousé de Marie-Thérèse Le Calvez *Une femme dans le réseau Shelburne*.

Il est envisagé de faire traduire le livre de l'Américain Jack Morrison *Ravensbrück. Everyday life in a women's concentration camp. 1939-1945*, qui a semblé très intéressant à celles d'entre nous qui ont pu le parcourir, en particulier parce qu'il montre le mélange de nationalités des détenues.

Ces actions peuvent être menées grâce à la dotation prévue à cet effet par Geneviève provenant des droits d'auteur de son livre *La traversée de la nuit* qu'elle a généreusement rétrocédés à l'ADIR.

Annette Chalut nous a tenues au courant de ses importantes activités de présidente du Comité International de Ravensbrück et de tout ce qui concerne le camp lui-même. Annette veux-tu bien nous en faire un très bref résumé.

## **Activités du Comité International de Ravensbrück**

**Dr ANNETTE CHALUT :**

Chères amies,

Je ne veux pas vous ennuyer avec trop d'événements vécus entre vos deux assemblées.

Qu'il me suffise de vous dire que nous avons tenu en mai 2001 l'Assemblée générale du CIR à Paris.

Nous avons été subventionnés par des organismes de tutelle comme le ministère de la Défense, celui de la Condition féminine, la Mairie de Paris et le Conseil général de l'Ile-de-France et bien sûr l'Amicale de Ravensbrück et enfin par l'ADIR.

Notre réunion a été très intéressante, les nations de l'Est ont pu se déplacer, nous avons eu des échos de la vie des Associations, de leurs difficultés de leur dynamisme et de leur présence dans les grandes manifestations du souvenir.

J'ai depuis assisté trois fois en juin et octobre 2001 et en mars 2002 aux réunions du Conseil International de la Fondation des Mémoriaux Brandebourgeois ; jusqu'à présent, je n'y étais que comme Observateur (avec pourtant un certain droit d'intervention), j'avais essayé d'y entrer plus officiellement mais sans succès. Je crois que cette année à partir de novembre 2002 j'y

serai à part entière. J'y ai retrouvé, qui m'a beaucoup soutenu, Pierre Gouffault, président de l'Amicale de Sachsenhausen, et nous joignons nos voix récrimatoires.

Trois sujets très importants ont été traités :

1<sup>o</sup> **La route B 96**, dont vous m'avez déjà entendu parler depuis 1996. L'Ambassadeur de France avait essayé de faire avancer nos pions, mais ce n'était pas l'heure. Une campagne de presse très importante entre juin et septembre 2001 nous a poussé à faire de nouvelles démarches : la route **Variante 4 devait passer à travers le camp**. Dans une atmosphère houleuse, devant des spécialistes « les Variantes » nous ont été proposées et une 5<sup>e</sup> a été envisagée et sans doute adoptée, à l'**extérieur Est du camp d'Uckermark** (dans la mesure où des fouilles ne montreraient aucun vestige sur son tracé), celle-ci nous satisferait !

2<sup>o</sup> **Les finances déficitaires ou insuffisantes** du Land, pour non seulement les travaux à faire dans les deux grands mémoires, mais pour conserver le personnel de gardiennage, de guidage promis par le gouvernement. Nous avons fait une campagne auprès des deux Comités internationaux, et des Amicales pour les sensibiliser à ces problèmes dont l'avenir des Mémoriaux dépendait. Nous avons reçu de nombreuses réponses que nous avons envoyées au Président du Land M. Stolpe : il a été très étonné de l'intérêt que les survivants et leurs amis et familles portaient à ce sujet par le nombre important de réponses reçues. Les Amicales internationales ont directement écrit au Gouverneur du Land, les adhérents des Amicales sont passés par nous, nos journaux ont été de très bons moyens de transmission.

Actuellement, nous relançons l'Ambassadeur de France en Allemagne qui a pris notre double problème à cœur : nous lui

demandons d'insister sur l'attribution de fonds par le Land et par le Gouvernement Fédéral, et d'essayer de contrôler la répartition de ces fonds, pour permettre d'avancer le projet en cours d'examen ; en outre il surveille « la Route ».

3<sup>o</sup> **Le nouveau plan**, beaucoup plus construit est à l'étude lancé par le Directeur de la Fondation : il s'axe sur l'accueil, le guidage, l'historique du camp et utilise la Kommandantur comme départ de la visite guidée. Nous en avons déjà discuté. Il va être soumis à la consultation des commissions et en hiver 2002 nous en reparlerons, si le plan d'investissement a suivi.

#### A suivre aussi...

Pour celles qui veulent se rendre compte des plans nouveaux, je peux expliquer les projets que j'ai fait traduire en y insérant les observations de l'Amicale allemande qui suit de très près et les rumeurs et les travaux débutant grâce à sa présence sur place.

#### Applaudissements

#### DENISE VERNAY :

Merci Annette de tout ce que tu viens de nous apprendre et de tes très nombreuses interventions. Je crois que cela t'entraîne à faire de gros progrès en allemand. Bravo !

L'ADIR a encore été largement présente auprès de nos camarades résistants et anciens déportés des autres amicales, fédérations et fondations. Je remercie toutes celles à Paris et sa région, ainsi que partout ailleurs en France qui ont pris part, malgré leur fatigue, à de nombreuses réunions et cérémonies.

Combien de temps encore ? A vous d'en décider. Nous nous trouvons, en effet, à un moment charnière et devons-nous faire un choix ?

Ou bien nous nous amenuiserons lentement et laisserons aux survivantes le soin de décider de ce qui reste. Ou bien nous prendrons date et choisirons calmement ensemble ce qu'il adviendra de l'Association et de ses biens, tout en sachant que les liens d'amitié et de solidarité, qui nous unissent, continueront de façon informelle.

Depuis plusieurs années déjà la question du devenir de l'ADIR a fait l'objet de réflexions au sein du conseil d'administration et a été évoquée lors de nos dernières assemblées générales. Cependant, le sujet touchait si profondément chacune que nous remettions notre décision à plus tard. La disparition de Geneviève et l'état de santé de beaucoup d'entre nous, nous mettent en face d'une réalité que nous ne pouvons plus éluder.

Depuis plusieurs années nous nous y sommes d'ailleurs préparées. En effet, en juillet 2000, juste avant le déménagement de nos bureaux, a pris effet la décision du Conseil de remettre nos archives à la Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine (B.D.I.C.). Depuis, nous sommes en rapports constants et bénéfiques avec le conservateur, M. Philippe Mezzasalma, qui les aprises en charge et nous a rendu compte de ses premiers travaux dans le dernier *Voix et Visages de 2001*.

Mes amies, il m'est bien difficile de conclure. Il n'y a pas de conclusion mais quand je pense à l'ADIR, et c'est très souvent, ce sont les sourires chaleureux des unes et des autres qui m'apparaissent, l'image du visage rayonnant d'humanité et d'intelligence bien sûr de Geneviève mais aussi de Germaine Tillion qui vient de marquer une nouvelle fois l'actualité littéraire et sociale ainsi que celui de Gabrielle Ferrieres et de combien d'autres...

#### Vifs Applaudissements



Au premier rang de gauche à droite : Ginette Lebrell, Robert Grange, secrétaire général de le FNDIRP, Madame Lenoir, représentante de la Direction de la Mémoire du Patrimoine et des Archives (DMPA), François Perrot, président de l'UNADIF.

# RAPPORT FINANCIER

## Exercice 2001

JACQUELINE FLEURY

Je donne maintenant la parole à notre très efficace et toujours souriante trésorière.

ODILE BENOIST-LUCY :

Après le Rapport moral et l'émotion que suscite en chacune de nous la pensée si présente de Geneviève, il m'est un peu difficile de solliciter votre attention pour un sujet tel que le Rapport financier. Cependant, ainsi que vous le savez, il a son importance pour la bonne marche de notre Association.

Cette année la difficulté pourrait être de vous le présenter en Euros puisque les comptes de l'exercice 2001, c'est-à-dire de l'année écoulée, doivent obligatoirement être libellé dans la nouvelle monnaie. Toutefois je ne vous imposerai pas cet effort de calcul mental et vous donnerai les équivalences en francs, ce qui vous permettra de suivre plus facilement l'évolution de nos recettes et de nos dépenses.

Comme chaque année les Rapporteurs de la Commission de Contrôle ont approuvé les comptes. Ils sont disponibles dans leur intégralité au siège de l'ADIR.

### COMPTE DE RÉSULTAT-PRODUITS

Les recettes de l'année 2001 ont été en forte diminution, par rapport à celles de l'année précédente. En effet, elles s'élèvent à :

- Euros 58 602 (Francs : 385 715)
- Contre
- Euros 122 969 (Francs : 806 624) pour l'année 2000.

Soit une diminution de 53 %.

Il faut y voir deux raisons principales :

1) Le fait que les Amis Américains et les Amis de l'ADIR ont été moins sollicités que par le passé.

En effet nous n'avons fait appel :

a) aux Amis Américains que pour un montant de

- Euros 15 244,90 (Francs : 100 000)

Alors que nous avions reçu d'eux une somme deux fois supérieure en 2000.

b) Il en est de même pour les Amis de l'ADIR dont la cotisation en 2001 a été :

- Euros 8 087 (Francs : 53 050)

Contre

• Euros 14 874 (Francs : 97 570) en 2000, soit un peu plus de la moitié de ce que nous avions reçu l'année précédente.

Pour des raisons de saine gestion financière l'ADIR a eu davantage recours en 2001

à sa propre trésorerie, se réservant au cours du prochain exercice de faire appel dans des proportions plus importantes à nos deux associations amies dont le soutien nous est précieux et ne nous a jamais manqué.

Nous sommes heureuses de remercier une fois de plus les Amis de l'ADIR dont l'appui et les témoignages d'amitié competent beaucoup pour nous ainsi que celles qui ont généreusement ajouté des dons à leur cotisation.

2) Les droits d'auteur du livre « *La traversée de la nuit* » qui sont toujours reversés à l'ADIR conformément au souhait de Geneviève de Gaulle Anthonioz, ont subi une très forte baisse, ce qui est normal compte tenu de la date de publication de l'ouvrage.

Euros : 5 092,82 (Francs : 33 407) contre Euros : 44 918 (Francs : 294 645) en 2000.

Les autres postes de recettes sont restés stables par rapport à l'année précédente ou sont en légère augmentation comme les cotisations et les dons des camarades.

Les produits financiers ont progressé, la cession de certaines des valeurs (nécessaire pour faire face aux dépenses) ayant généré une plus value.

### COMPTE DE RÉSULTATS-CHARGES

Les dépenses de l'exercice ont été de :

Euros : 100 760 (Francs 660 947) contre Euros : 107 362 (Francs : 704 248) en 2000, soit une diminution d'environ 6 %.

– L'aide sociale a été légèrement inférieure à celle de l'année précédente, tandis que nos dons pour situations exceptionnelles ont augmenté. Ainsi que vous le savez nous restons très attentives aux difficultés que peuvent rencontrer nos camarades et nous vous sommes reconnaissantes de nous signaler les cas que nous pourrions ignorer.

– Le bulletin a eu un coût moindre, en particulier en ce qui concerne le troisième numéro de l'année comportant moins de pages.

– Les charges liées à l'assemblée générale ont progressé mais ont été compensées par l'absence de journées interrégionales.

– Les salaires et charges sociales Euros : 43 681,50 (Francs : 286 532) sont en diminution du fait de la présence sur l'année entière de la femme de ménage dont l'horaire a été réduit.

– Les frais généraux sont restés stables Euros : 27 082 (Francs : 177 644) mais cette stabilité globale masque des évolutions sensibles d'un poste à l'autre.

– Le loyer (représentant une année complète) s'élève à Euros : 9 545 (Francs : 62 610) contre Euros : 6 406 (Francs : 42 024) en 2000 cependant que les charges liées à l'installation Avenue Duquesne (déménagements, frais d'entretien, etc.) ont disparu.

En conclusion, l'activité de l'exercice 2001 se solde par un déficit en Euros de 41 958 (Francs : 275 228). L'ADIR a dû faire face à des charges nouvelles incompréhensibles (loyer par exemple) alors que le niveau de ses recettes diminuait fortement.

Il en résulte que l'avenir doit être pour nous un sujet de réflexion tant sur le plan financier que sur notre capacité, évoquée par Miarka dans son Rapport moral, à poursuivre une tâche devenue très lourde eu égard à nos forces actuelles.

Je vous remercie de votre attention.

Applaudissements

JACQUELINE FLEURY demande alors aux rapporteurs de la Commission de Contrôle financier, Yvette Kohler et Denise Villard, de donner lecture de leur rapport.

Puis elle demande à l'assemblée s'il y a questions. Aucune question n'étant posée, après votes à mains levées la présidente déclare le Rapport moral et le Rapport financier, approuvés à l'unanimité.

Applaudissements

### Résultat du vote

Suffrages exprimés : 160

Sont réélues avec 160 voix :

Michèle Agniel  
Jacqueline Fleury  
Line Handschuh  
Jeannette L'Herminier  
Denise Vernay  
Marie Zamansky

Ont recueilli 2 voix :

Jacqueline Péry  
Anise Postel-Vinay

### MOTION

Le Conseil d'Administration de l'Association Nationale des Anciennes Déportées et Internées de la Résistance (A.D.I.R.) réuni le 21 mai 2002, soutient avec force l'action du Comité International de Ravensbrück.

Il rappelle qu'aucune route ne doit traverser ni toucher le complexe du camp principal de Ravensbrück et du camp d'extermination d'Uckermark.

Il remercie de tenir compte de cette demande d'Anciennes Déportées au nom de toutes leurs camarades qui ont souffert et de celles qui ont disparu en ces lieux.

## ALEXANDRE ADLER lors de notre Assemblée Générale au Cercle de l'Union des Aveugles de guerre



Notre invitée Jacqueline Fleury et Odile Benoist-Lucy à gauche, Denise Vernay et Annette Chalut à droite.

Nous regrettons de ne pouvoir encore vous donner  
le texte du passionnant exposé qu'il nous a fait  
sur la Résistance allemande.

## IN MEMORIAM

### CÉCILE WALLZAK-WOJNARSKI



Issue d'une famille polonaise, Cécile était née près de Saint-Etienne où ses parents s'étaient installés après la guerre de 14-18, gardant au plus profond d'eux-mêmes les souvenirs douloureux d'une Pologne occupée. Ces souvenirs furent sans aucun doute une des raisons de leur engagement dans la Résistance.

Aidée par la « colonie » polonaise assez importante de cette région minière de la Haute-Loire, ils organisèrent l'hébergement des parachutistes pris en charge par le Réseau POWN (réseau polonais opérant en France).

Cécile devint elle aussi membre de ce réseau. En 1943, dénoncée, toute la famille doit se réfugier dans le Limousin, puis dans le Poitou. Devenue secrétaire de son Chef de Réseau elle gagne ensuite Paris où ses connaissances du polonais, de l'anglais, font d'elle un agent très efficace jusqu'à son arrestation due à une dénonciation.

Elle connaît la prison de Fresnes, les horreurs de la rue des Saussaies, avant de devenir notre compagne de convoi. C'est avec nous qu'elle découvrira Ravensbrück.

Douce et souriante, elle faisait preuve d'une grande droiture d'esprit. Lorsque nous serons jetées sur les routes – épreuve particulièrement douloureuse pour elle qui avait une grande difficulté à marcher – elle montra alors toute son énergie.

Participant à nos réunions annuelles jusqu'à ce que sa santé le lui permette, elle resta une amie fidèle, intéressée par ce que nous réalisions à l'ADIR.

C'est ainsi qu'elle m'avait téléphoné longuement après mon retour de Markkleeberg où j'avais assisté à l'inauguration d'une stèle – souvenir sur ce lieu qui avait été un de nos commandos (*Voix et Visages* n° 261).

Elle m'avait aussi, peu de temps avant de nous quitter, questionné sur l'exposition qui se déroulait à Buchenwald sur les « Femmes oubliées des Kommandos » (*Voix et Visages* n° 277).

Cécile n'avait rien oublié de notre déportation lorsqu'elle s'est éteinte à Paris, le 16 décembre dernier, à l'hôpital du Val-de-Grâce.

Jacqueline Fleury

### ANDRÉE DUPRÉ née HENNEQUIN



Notre amie Andrée Dupré nous a quittées le 11 avril 2002 à l'âge de 85 ans. Ses obsèques ont eu lieu à Metz à l'église St Clément, le 15 avril. Je voudrais rappeler son souvenir, sa participation à la Résistance de notre pays pendant la guerre de 1939-1945.

Andrée, dès 1940, s'était réfugiée à Lyon. Rejointe par son jeune frère Marcel,

## IN MEMORIAM

en juin 1942, elle entre en résistance en 1943 au *Mouvement Combat*, service *Pélicles*, chargé de l'organisation des premiers maquis des Alpes puis du Jura.

Elle est affectée en mars 1944 au Poste de Commandement du commandant Duhail, chef du maquis du Haut-Jura, et élevée au grade de sous-lieutenant.

Andrée est arrêtée le 11 avril 1944 lors d'une attaque allemande dans le Haut-Jura. Transférée au fort Montluc à Lyon, elle y subit de nombreux et durs interrogatoires. Déportée le 1<sup>er</sup> juin 1944 vers le camp de NeuenBremme, puis à Ravensbrück et enfin dans un Kommando dépendant de Buchenwald. Le 15 avril Andrée Hennequin parvient à s'enfuir d'une colonne comprenant 4 000 déportés et à rejoindre l'armée américaine.

Libérée le 21 mai 1945, elle regagne la France et participe depuis lors à l'action de nombreuses associations telles que l'ADIR et la FNDIRP.

Sa force de caractère l'aida à surmonter les dures épreuves de la déportation.

Son rôle dans la Résistance, et après, lui valut de nombreuses décorations : Officier de la Légion d'Honneur, titulaire de la Médaille Militaire, de la Croix de Guerre, de la Médaille de la Résistance.

Andrée était une femme d'honneur, de devoir et d'amitié. Elle va beaucoup nous manquer. Son souvenir demeurera parmi nous.

Denise Place  
Déléguée honoraire  
ADIR-Moselle

### MARIE CAHOUR

La longue vie de Marie Cahour a traversé le vingtième siècle :

Née le 29 janvier 1902 dans une famille remarquable très impliquée dans la vie civique et sociale de Redon (Ille-et-Vilaine), et douloureusement marquée par la première guerre mondiale, avec le décès de son frère aîné en 1918, dans la Montagne de Reims, et la blessure de son deuxième frère aux Dardanelles, Marie, pourtant diplômée de l'Ecole Normale de Rennes, n'intégrera pas l'enseignement ; elle décidera d'assister son père dans l'entreprise familiale de bois, notamment en conduisant la voiture de l'entreprise, ce qui lui permettra, pendant la période de guerre, d'assurer une certaine liaison entre Saint-Nazaire et les maquis bretons.

Arrêtée sur dénonciation en mai 1944, incarcérée à la Centrale de Rennes, elle fait partie d'un des derniers convois. En

(suite p. 6, 2<sup>e</sup> col.)

## CARNET FAMILIAL

### MARIAGES

Sont heureuses de faire part du mariage de leur petite-fille :

Jacqueline Fleury, présidente de l'ADIR, de Sandrine avec Jean-Charles Caradonné, le 8 juin 2002 ;

Marie-Jo Chombart de Lauwe, de Coralie avec Jean-Pascal Charpentier, le 15 juin 2002 ;

Andrée Astier, de Sophie avec Pascal Lacour, le 14 septembre 2002.

### NAISSANCE

Ginette Billard (27483), Aix-les-Bains, est heureuse de faire part de la naissance de sa deuxième arrière-petite-fille : Cloé, le 28 mai 2002.

### DÉCÈS

Nous avons le vif regret de vous faire part du décès de nos camarades :

Henriette Labussière (27734-5536), Diou, le 29 janvier 2002 ;

Dr France Emond (27679), Vendôme, le 7 mars 2002 ;

Lucienne Tissières-Guisier, Sion (Suisse), en mars 2002 ;

Andrée Dupré, Metz, le 11 avril 2002 ;

Raymonde Nautin, Saint-Etienne, en avril 2002 ;

Andrée Grazèhe (51299), Champigny-sur-Sarthe, le 26 mai 2002 ;

Yvette Queslin, Angers, le 2 juin 2002.

Jeanne Le Brun, Metz-Quellen, a perdu son mari le 12 février 2002 ;

Henriette Deffieux (42149), déléguée des Pyrénées-Atlantiques, a perdu son fils en mars 2002 ;

Marthe Longetti (39062), Bidart, a perdu son mari en mars 2002.

### DÉCORATIONS

Yvette Kohler, déléguée du Loiret, a été promue Officier de l'Ordre national de la Légion d'Honneur ;

Janine Silberberg, Loire, a été nommée Chevalier de l'Ordre national de la Légion d'Honneur ;

Elisabeth d'Armaillé, secrétaire de l'ADIR, a été nommée Chevalier de l'Ordre national du Mérite ;

Germaine Tillion, Saint-Mandé, a été promue Commandeur dans l'Ordre des Arts et des Lettres, le 23 février 2002.

Toutes nos félicitations...

### IN MEMORIAM (suite)

octobre 1944, elle réussit à s'évader du train bloqué aux environs de Belfort.

De retour à Paris, elle participe tout de suite et activement à l'accueil au retour des déportées et, à l'écoute des récits des souffrances endurées, elle ne nous parlera de son activité de résistance qu'avec la plus grande humilité, insistant surtout sur l'incroyable chance dont elle était persuadée d'avoir bénéficié en n'étant pas arrivée à destination, et avec un profond respect pour celles qui en revenaient, ou n'en revenaient pas...

Elle habite Paris désormais, et consacre son temps disponible de sa vie active (ministère de la France d'Outre-mer, puis à l'Education Nationale) à son rôle de tante de ses neveux et nièces, puis, la retraite venue, il lui restera presque quarante années pour impressionner durablement de son caractère optimiste, positif, chaleureux, de son esprit précis, ordonné, et volontaire ses nombreux petits, puis arrière petits-neveux et nièces de la génération d'après-guerre (le souvenir de l'immanquable rendez-vous familial et amical de la



fin janvier nous est cher...) ; sa qualité de présence marquera aussi « ses » associations : club de bridge, activités civiques, activités musicales, et surtout l'ADIR, à laquelle elle a pris part dès sa création.

Elle est décédée le 16 septembre 2001, « dans sa centième année ».

Yvonne Bihann



A la suite de notre Assemblée générale, Jacqueline Fleury, présidente de l'ADIR, ravive la Flamme sous l'Arc de Triomphe.

### RECHERCHE

Paul Chaslin souhaiterait recevoir toute information concernant son amie

#### POUSSIN

actuellement décédée. Déportée à Ravensbrück, passée par le Petit Koenigsberg... Après la guerre elle a habité avec Marlyse Guthmann (Luccioni) et Gerbie, rue Rousselet (Paris 15<sup>e</sup>), couturière à Versailles (rue de l'Église) puis partie en Lozère après son mariage.

Paul Chaslin – 25, rue de la Sourdière, 75001 Paris, Tél. : 01 42 60 85 77 – serait heureux de prendre contact avec d'anciennes camarades de Poussin.

### Société des Amis de l'ADIR

Nous rappelons aux membres des familles de nos compagnes décédées, ainsi qu'aux enseignants et à tous ceux qui sympathisent avec les Anciennes Déportées et Internées de la Résistance, que l'adhésion à la Société des Amis de l'ADIR donne droit au service de notre bulletin (5 n°s par an).

Cotisation membre : 24 €.

Cotisation membre de soutien : 48 €.

Etablir le chèque au nom de :

Société des Amis de l'ADIR,  
24, avenue Duquesne, 75007 Paris

Directeur-Gérant : J. FLEURY

N°d'enregistrement à la Commission paritaire : 1206 A 05914

Imp. CHIRAT - 42540 Saint-Just-la-Pendue. N° 5603